

TEREOS FRANCE
99 rue d'Erre
59161 Escaudoeuvres
FRAdresse de retour: Ecopark, 91, impasse Simone de Beauvoir,
59450 Sin Le Noble

Date	2024-08-02	Contacts	Alexis Croissiau
Référence	L001-1621760-003ACR-V03		
Objet	TEREOS - DIAG ECO BASSINS - ESCAUDOEUVRES (59)		

Dans le cadre de la reconversion du site industriel TEREOS, basé sur la commune d'Escaudœuvres (59161), vous nous avez sollicité afin d'évaluer les enjeux et sensibilités écologiques au niveau des bassins dits « saumures » et « écumes » présents sur le site. Veuillez trouver ci-après, le contre-rendu des inventaires réalisés.

Cordialement,

Alexis Croissiau

1 Contexte et objectif de l'étude

Dans le cadre de la cessation d'activité et de la reconversion du site industriel d'ESCAUDOEUVRES, TEREOS a mandaté le bureau d'études TAUW France afin d'évaluer les enjeux et sensibilités écologiques au niveau des bassins dits « saumures » et « écumes » et la possibilité de modifier leur classement au PLU. En effet, une révision du PLU, il y a quelques années a classé ces bassins utilisés dans le cadre du process de TEREOS en zone NZh.

À noter qu'à la suite de l'observation d'un Petit gravelot par un de nos confrères, le 05 juin 2024, TAUW France a réalisé un passage supplémentaire sur le site de TEREOS afin d'évaluer les enjeux liés à l'observation de cette espèce et d'apporter des arguments sur son statut de reproduction *in situ*.

2 Définition des aires d'études

Les inventaires ont essentiellement été réalisés sur les bassins écumes et de saumure. Néanmoins, afin d'évaluer l'utilisation des bassins par la faune locale, une attention a également été portée sur les milieux avoisinants, notamment le boisement situé à l'Ouest du site ; associé à une roselière/cariçaie.

3 Méthodologie générale d'inventaire

➤ Protocole d'inventaire

Les inventaires réalisés se sont essentiellement basés sur la détection visuelle (jumelle) et auditive des espèces, notamment pour ce qui est des oiseaux et des amphibiens (mâles chanteurs), mais également par la recherche d'indices de présence (ex : pontes d'amphibiens, nids d'Hirondelles).

➤ Présentation de l'équipe

Le tableau ci-après présente les différentes personnes qui sont intervenues sur la réalisation et la rédaction de l'étude :

Type(s) d'intervention	Intervenant(s)	Qualification(s)
Inventaires faunistiques	Pierre DUMORTIER	Chef de projets (Spécialiste Chiroptères et génie écologique)
	Alexis CROISSIAU	Ingénieur et responsable de l'étude (Spécialiste avifaune)
Inventaires floristiques	Marion COSSART	Ingénieur d'études (Spécialiste Flore/Habitats et zones humides)

Tableau 1 : Equipe de travail en charge de l'étude

➤ **Prospections sur le terrain**

Le tableau ci-après présente le planning des différentes sorties réalisées :

	Date des inventaires	Conditions météorologiques
Faune	05/12/2023	Ciel couvert – 6°C – Vent inférieur à 20km/h
	03/04/2024	Ciel couvert – 13°C – Vent de 11km/h provenant du Sud-Ouest
	30/04/2024	Ciel couvert – 13°C – Vent de 20km/h
	25/06/2024	Ciel bleu – 23°C – Vent de 8 km/h provenant du Nord-Est
Habitats/Flore	30/04/2024	Ciel couvert – 13°C – Vent de 20km/h

Tableau 2 : Planning des inventaires

➤ **Limites de l'étude**

Les inventaires réalisés ne sauraient être exhaustifs. Ils reflètent un état ponctuel de l'environnement et des espèces sur le site.

Concernant la zone des bassins saumures et écumes, ces inventaires apparaissent toutefois suffisants pour dresser un état des lieux fiable des enjeux écologiques potentiels.

Les inventaires effectués au niveau des zones boisées (hors périmètre de la cessation d'activité) sont à affiner dans le cadre des projets futurs.

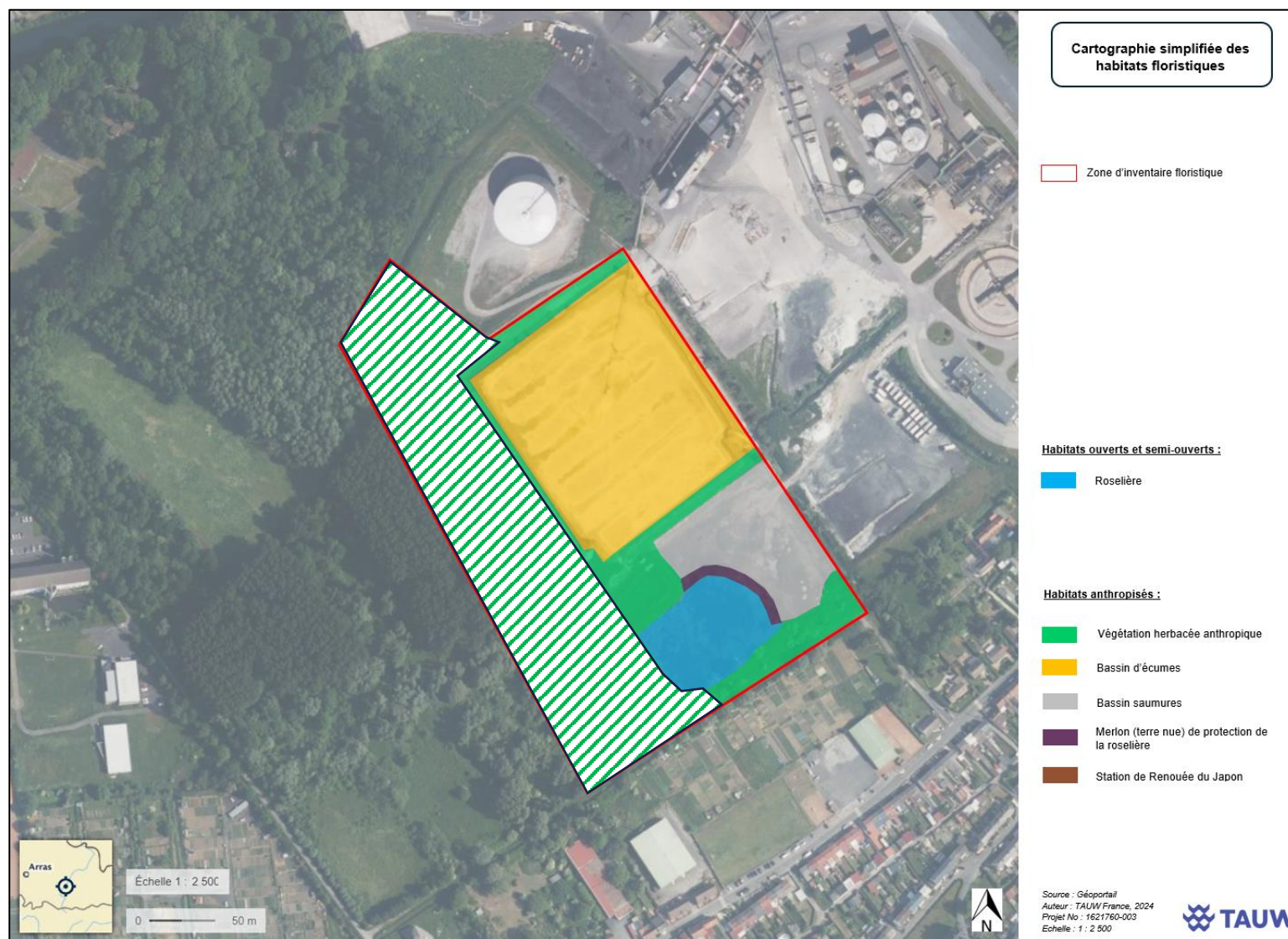
4 Description des habitats naturels, de la flore et des zones humides

4.1 Habitats floristiques

Sur la base des inventaires réalisés le 30 avril 2024, 6 habitats ont été identifiés et classés selon les catégories suivantes :

- **Habitats ouverts et semi-ouverts :**
 - Roselière (C3.21)
- **Habitats anthropisés :**
 - Végétation herbacée anthropique (E5.1),
 - Bassin d'écume
 - Bassin saumure
 - Merlon de terre nue
 - Station de Renouée du Japon

Ces habitats sont localisés sur la carte suivante et font l'objet d'une description simplifiée dans la suite de ce chapitre.



Carte 1 : Cartographie simplifiée des habitats floristiques

4.1.1 Habitats ouverts et semi-ouverts

- **Roselières :**

Description :

Deux zones de roselières sont visibles au sein de la zone d'étude. La première est bien établie et fonctionnelle d'un point vue épuration des eaux (présence d'un lit relativement épais de matière organique en décomposition et eau saumâtre), et est observée en bordure du bassin saumures.

Code EUNIS	C3.21 - Phragmitaies à Phragmites australis
Code Corine Biotope	53.11 – Phragmitaies
Syntaxon	<i>Phragmiton communis</i> W. Koch 1926
Rareté NPdC	PC ?
Menace NPdC	[LC-VU]
N2000	/
Habitat humide	Oui



Photographie 1 : Roselière en limite du bassin saumure

- **Bermes et chemins enherbés :**

Description :

Les chemins enherbés bordent les différents bassins (saumure et écume). Au niveau de ces merlons végétalisés se développent une végétation herbacée commune au niveau régional et constituée d'espèces ubiquistes telles que le Cirse commun (*Cirsium vulgare*), la Grande Ortie (*Urtica dioica*), le Gaillet grateron (*Galium aparine*), la Pâquerette vivace (*Bellis perennis*), le Trèfle rampant (*Trifolium repens*), les lamiers (*Lamium album* et *Lamium purpureum*), la Vesce commune (*Vicia sativa*) ou encore la Tanaisie commune (*Tanacetum vulgare*). Les talus ne sont ainsi pas considérés comme humide d'un point de vue botanique.

À noter cependant, une végétation de milieu hygrophile en pied de talus. En effet, des Joncs (*Juncus sp.*) et une rétention d'eau ont été observés en ce point.

Code EUNIS	E5.1 - Végétations herbacées anthropiques
Code Corine Biotope	87 - Terrains en friches et terrains vagues
Syntaxon	/
Rareté NPdC	/
Menace NPdC	/
N2000	/
Habitat humide	Côté "p." dans l'arrêté du 24 juin 2008



Photographie 2 : Bernes enherbées

4.1.2 Habitats anthropisés

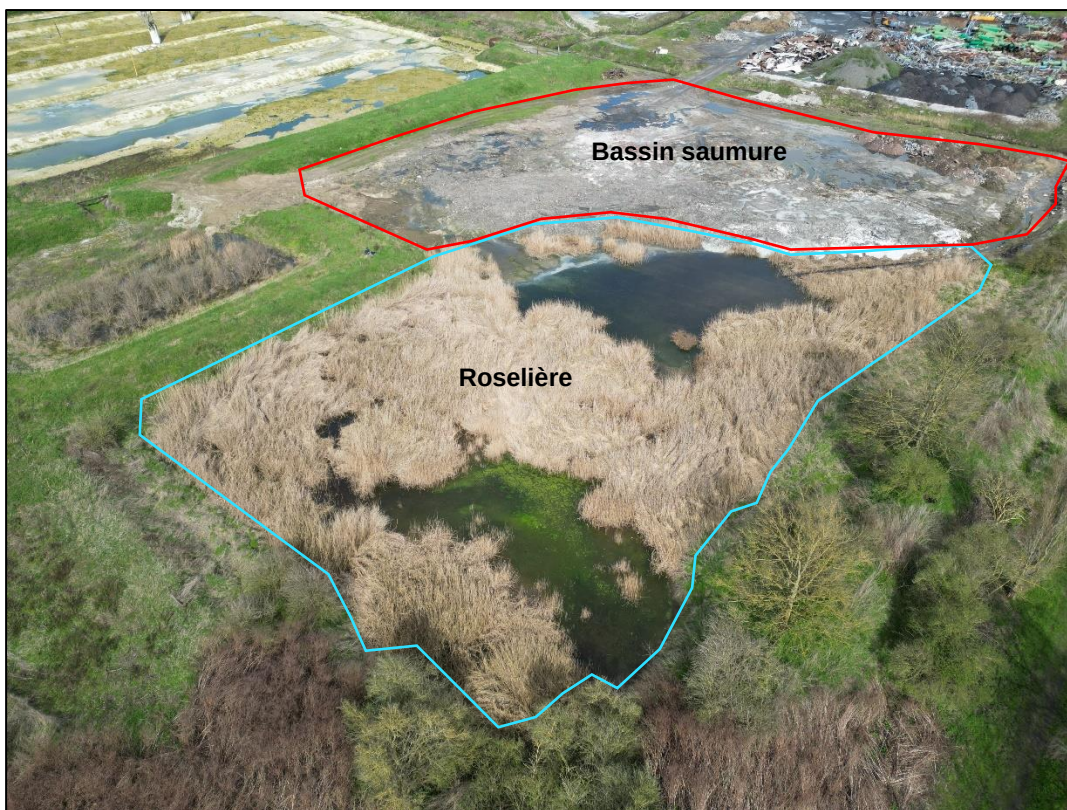
- **Bassins d'écumes et saumures :**

Description :

Les bassins d'écume et saumure ne présentent pas de développement de végétation. L'intérêt botanique y ainsi évalué comme négligeable.



Photographie 3 : Bassin d'écume



Photographie 4 : Bassin de saumure et roselière adjacente

- Merlon de terre nue :

Description :

Afin de matérialiser la séparation entre le bassin de saumure existant et la roselière, un merlon de terre a été réalisé fin mars 2024. Celui-ci permet la mise en sécurité de la roselière par rapport aux travaux et engins de chantiers circulant aux abords de celle-ci.



- **Fourré de Renouée du Japon :**

Description :

Plusieurs foyers de Renouée du Japon se développent au sein du site industriel. L'un d'entre eux, localisé en bordure de roselière présente un réel inconvénient en termes de conservation des habitats naturels. Afin de préserver les habitats floristiques d'intérêts, il est nécessaire de limiter au maximum l'expansion de ces foyers.



Photographie 5 : Vue proche de la station de Renouée du Japon



Photographie 6 : Emprise globale du foyer de Renouée du Japon

4.2 Synthèse sur les zones humides

Au sein du site d'étude, un habitat caractéristique de zones humides au titre de l'arrêté du 24 juin 2008, a été identifié. Il s'agit de la roselière (C3.21).

Concernant les talus végétalisés bordant les bassins d'écume et saumure, ceux-ci ne présentaient pas de développement de végétations caractéristiques de zone humide. On y observe des espèces rudérales à eutrophes telles que les ronces et la Grande ortie (cf. Chapitre 4.1.3). Ainsi, les talus ne sont pas évalués comme étant des habitats caractéristiques de zones humides.

Ainsi, les zones humides avérées (végétations hygrophiles/habitats caractéristiques de zone humide) de la zone d'étude correspondent uniquement à la roselière.

5 Description de la faune

5.1 Avifaune

Au cours du suivi d'activité de l'avifaune, réalisé le 03 avril 2024, 42 espèces ont été recensées et identifiées sur le site. Par ailleurs, nous pouvons ajouter à la liste un **Chevalier aboyeur**, observé le 05/12/2023 (hivernant) ainsi que 5 espèces (**Chevalier culblanc**, **Petit gravelot**, **Rousserolle effarvate**, **Tadorne de Belon** et **Vanneau huppé**) à la suite du passage spécifique réalisé pour le Petit gravelot, le 25/06/2024.

Le tableau ci-après présente la liste des espèces d'oiseaux recensées ainsi que leurs statuts associés :

Au total, sur les 48 espèces d'oiseaux recensées :

- ✓ **Une grande partie des espèces sont protégées** selon l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 modifiant l'arrêté du 3 mai 2007. À noter que la plupart des espèces aviaires sont protégées sur le territoire national, même si elles peuvent être très communes, comme le Rougegorge familier, le Troglodyte mignon, etc.
- ✓ **Une espèce fait partie de l'Annexe I** de la Directive 2009/147/CE (Directive Oiseaux) du réseau Natura 2000,
- ✓ **5 espèces présentent un statut de menace national défavorable** (à minima « Vulnérable ») et **5 espèces régionalement**.

Le tableau ci-après présente la liste des espèces d'intérêt patrimonial recensées dans l'aire d'étude :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut national		Statut régional			Statut juridique français	Directive "Oiseaux"
		Nicheurs (2016)	Migrateurs	Nicheurs – Hauts-de-France (2024)	Nicheurs - Nord-Pas-de-Calais (2017)	ZNIEFF Nord-Pas-de-Calais		
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	LC		LC	LC		PN	-
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	CR	NA	CR	CR	Oui	GC	OII/1 ; OIII/2
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC		LC	NT		PN	-
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	NT		LC	LC	Oui	PN	-
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	EN	NA	EN	EN		PN	-
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	LC	NA	LC	LC		PN	-
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	LC	NA	LC	LC		GC	OII/1 ; OIII/1
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	VU	NA	NT	NT		PN	-
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>					Oui	GC	OII/2
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>		LC				GC	
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	LC		LC	LC		PN	OII/2
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	LC		LC	LC		PN	-
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	LC		LC	LC	Oui	EN	OII/2
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	LC	NA	LC	LC		PN	-
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC	NA	LC	VU	Oui	EN	OII/2
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	LC		LC	LC		GC	OII/1 ; OIII/1
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NT	NA	NT	VU		PN	-
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC	NA	LC	LC	Oui	PN	-
Gallinule Poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	LC	NA	LC	LC	Oui	GC	OII/2
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LC		LC	LC	Oui	EN	OII/2
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	NT		NT	VU	Oui	PN	OII/2
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	LC		LC	LC		PN	-
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	LC	NA	LC	LC	Oui	GC	OII/2
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	LC	NA	LC	LC		PN	-
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	NT	DD	NT	VU		PN	-
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LC	NA	LC	LC		GC	OII/2
Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	LC	NA	LC	LC		PN	-
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LC	NA	LC	LC		PN	-
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC	NA	LC	LC		PN	-

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut national		Statut régional			Statut juridique français	Directive "Oiseaux"
		Nicheurs (2016)	Migrateurs	Nicheurs – Hauts-de-France (2024)	Nicheurs - Nord-Pas-de-Calais (2017)	ZNIEFF Nord-Pas-de-Calais		
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	NT	NA	LC	LC	Oui	PN	OII/2
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	LC	NA	VU	CR		PN	OI
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	LC	na	VU	VU	Oui	PN	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LC		LC	LC		PN	-
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	LC		LC	LC		PN	-
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	LC	NA	LC	NT	Oui	GC	OII/2
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC	NA	LC	LC		GC	OII/1 ; OIII/1
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC	NA	LC	LC		PN	-
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	VU	NA	EN	VU		PN	-
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	LC	NA	LC	LC		PN	-
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	NT	NA	NT	VU		GC	OII/2
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LC	NA	LC	LC	Oui	PN	-
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC	NA	LC	LC	Oui	PN	-
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	LC	NA	NT	LC		PN	
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	LC		NT	NT		PN	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	LC	NA	LC	LC		GC	OII/2
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	LC		LC	LC		PN	-
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	NT	NA	NT	LC		GC	OII/2
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	VU	NA	NT	NT		PN	-

Tableau 3 : Liste des espèces d'oiseaux recensées

Légende :	
RE	Disparue en métropole
CR	En danger critique d'extinction
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure

DD	Données insuffisantes
NA/NE	Non applicable/évaluée

Acronymes :

- PN : Protégé nationalement
GC : Gibier chassable
EN : Espèce nuisible

Nom vernaculaire	Localisation des observations			Commentaires
	Ba	Bt	Ext	
Accenteur mouchet		X		Entendu au niveau du boisement
Bécassine des marais	X	X		Alimentation dans la roselière
Bergeronnette grise	X		X	Au moins 10 individus en alimentation dans le bassin d'écume
Bouscarle de Cetti	X	X		Au moins 2 individus entendus dans la roselière et la roselière jouxtant le boisement à l'Ouest
Bruant des roseaux	X			Un contact dans la roselière du bassin de saumure
Buse variable			X	Entendue à proximité du site
Canard colvert	X	X	X	Au moins 2 individus vus dans la roselière du bassin de saumure
Chardonneret élégant			X	Entendue à proximité du site
Chevalier aboyeur	X			En alimentation sur le bassin d'écume (Hiver 2023)
Chevalier culblanc	X			5 individus dont des juvéniles en alimentation au niveau du bassin d'écume puis dans la roselière (25-06-2024)
Choucas des tours	X	X	X	En vol au-dessus du site
Chouette hulotte		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Corneille noire	X	X	X	En vol au-dessus du site
Epervier d'Europe	X	X	X	En chasse entres les bassins, les jardins partagés et le boisement à l'Ouest (P. ramier et C. des tours)
Etourneau sansonnet	X	X	X	En vol au-dessus du site
Faisan de Colchide		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Faucon crécerelle	X	X	X	Individu en chasse au-dessus du bassin d'écume
Fauvette à tête noire		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Gallinule Poule-d'eau	X			Un individu en alimentation dans la roselière
Geai des chênes		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Goéland argenté	X	X	X	En vol au-dessus du site
Grimpereau des jardins		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Grive musicienne		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Héron cendré		X		Posé dans le boisement à l'ouest
Hirondelle rustique	X		X	Plusieurs individus en chasse au-dessus des bassins
Merle noir		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Mésange bleue		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Mésange charbonnière		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Mouette rieuse	X	X	X	En vol au-dessus du site
Œdicnème criard			X	2 individus en migration nocturne au-dessus du bassin d'écume (vol) - Migrateurs
Orite à longue queue		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Petit gravelot	X			5 individus dont des juvéniles en alimentation au niveau du bassin d'écume (25-06-2024)
Pic épeiche		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Pic vert		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Pigeon colombin		X	X	Vus dans le boisement à l'Ouest
Pigeon ramier		X	X	Vus dans le boisement à l'Ouest
Pinson des arbres		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Pipit farlouse	X			Un contact au niveau du merlon Sud du bassin d'écume (nicheur possible)
Pouillot véloce		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Râle d'eau		X		Au moins 2 individus contactés dans la roselière jouxtant le boisement à l'Ouest
Rougegorge familier		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest
Rougequeue noir			X	Un couple présent au niveau d'un dépôt de ferrailles (nicheur probable)
Rousserolle effarvatte	X			Entendu au niveau de la roselière du bassin de saumure (25-06-2024)
Tadorné de Belon	X			2 individus en alimentation au niveau du bassin d'écume (25-06-2024)
Tourterelle turque			X	Entendu au niveau des jardins partagés
Troglodyte mignon		X		Entendu dans le boisement à l'Ouest

Nom vernaculaire	Localisation des observations			Commentaires
	Ba	Bt	Ext	
Vanneau huppé	X			1 juvénile en alimentation au niveau du bassin d'écume (25-06-2024)
Verdier d'Europe			X	Entendu au niveau des jardins partagés

Tableau 4 : Localisation et comportement des espèces observées

Légende :

Ba : Bassin d'écume/Bassin de saumure, **Bt** : Boisement et roselières/cariçaies associées, **Ext** : Extérieur du site/Zone de démolition

➤ **Synthèse du passage réalisé le 03 avril 2024**

Le bassin d'écume est fréquenté par plusieurs espèces de passereaux, notamment la **Bergeronnette grise**, l'**Hirondelle rustique** ou encore le **Pipit farlouse** qui viennent chasser les insectes présents dans l'écume. Un **Chevalier aboyeur** a également été observé en alimentation dans le bassin, au début du mois de décembre 2023.

Ces espèces peuvent facilement s'accommoder aux différentes interventions réalisées sur le bassin d'écumes (remplissage, assèchement, extraction, etc.).

À noter que les inventaires réalisés à ce stade par TAUW France, ne permettent pas de statuer sur le statut de nidification du **Pipit farlouse**. Les observations faites correspondent vraisemblablement à des individus migrateurs qui viennent s'alimenter par opportunisme dans les bassins.

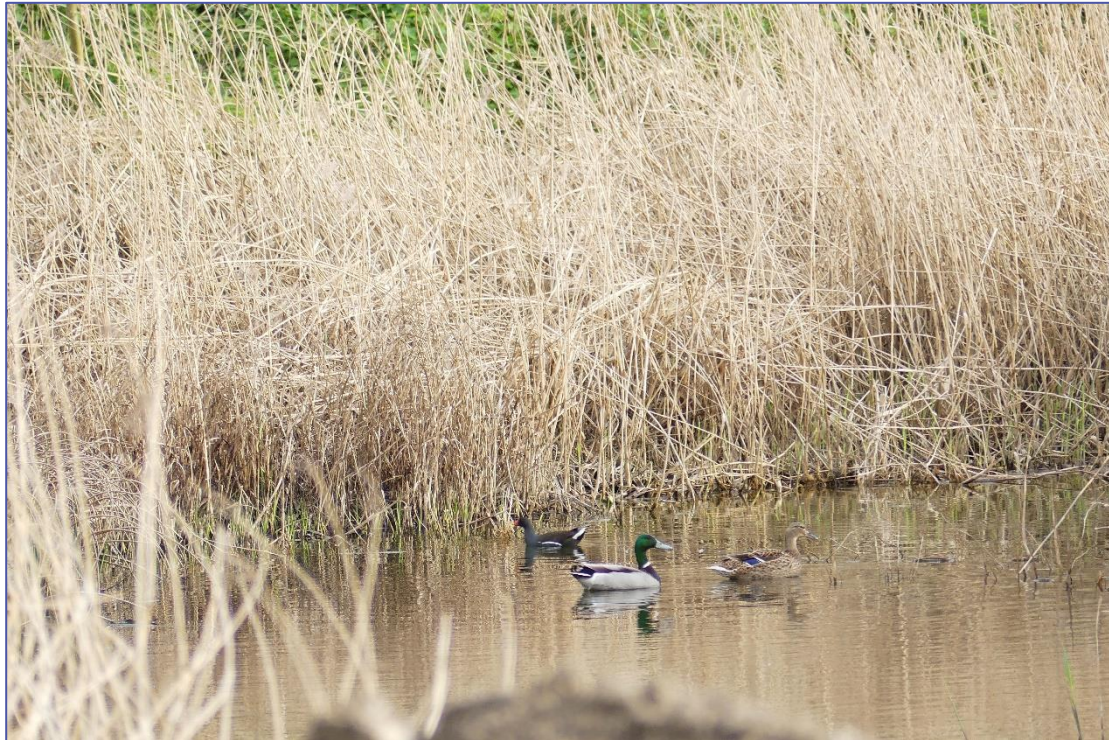


Photographie 7 : Bergeronnettes grises en alimentation

Du fait de la présence d'une roselière sur le bassin de saumure, est observé un cortège d'espèces typique des zones en eau comme la **Gallinule Poule-d'eau** ou encore le **Canard colvert** (espèces très communes). Cette roselière attire certainement d'autres espèces de passereaux comme le

Bruant des roseaux ou la **Bouscarle de Cetti** qui peuvent y nicher en période de reproduction mais aussi des oiseaux d'eau comme la **Bécassine des marais** qui s'alimentait dans la roselière (hivernante et migratrice « stricte »).

À noter qu'au moins un **Râle d'eau** a été contacté dans la roselière qui jouxte le boisement situé à l'Ouest du site. Il est donc fort probable qu'il fréquente également l'autre roselière et la cariçaie.



Photographie 8 : Couple de Canard colvert et Gallinule Poule-d'eau

La majeure partie des contacts ont eu lieu au niveau du boisement situé à l'Ouest du site. On y trouve une diversité typique de Passereaux (**Accenteur mouchet**, **Etourneau sansonnet**, **Grive musicienne**, **Mésanges**, etc.), de Corvidés et Colombidés. À noter, qu'au vu des espèces recensées au niveau du boisement et de la roselière/cariçaie attenante et celles observées au niveau des bassins, il semblerait que le lien fonctionnel entre ces milieux soit limité. Ainsi, l'aire d'alimentation (roselière/cariçaie) se distingue des zones de refuges et/ou de reproduction potentielle (boisements).

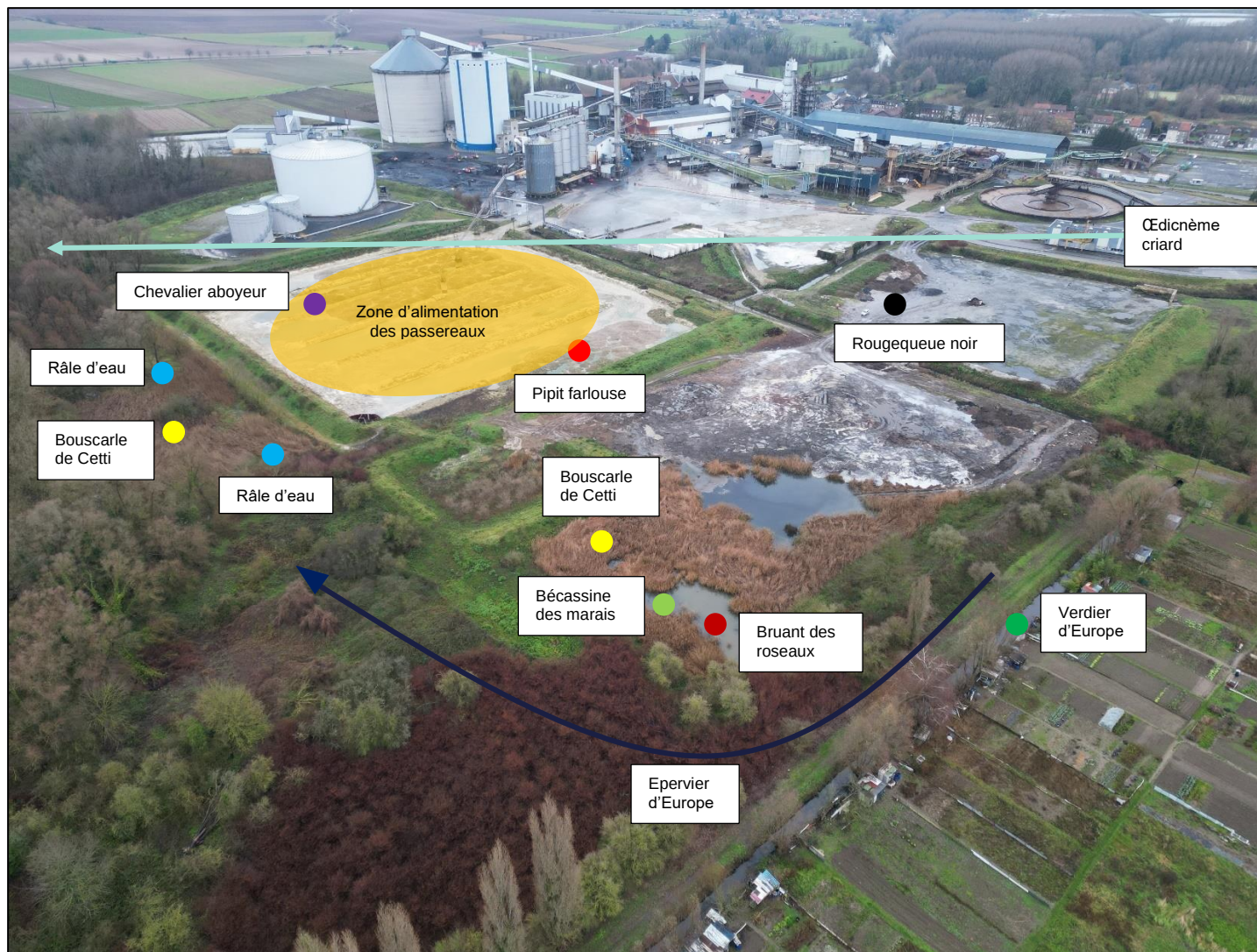
Les infrastructures du site de Tereos, en cours de démolition ou non, attirent certaines espèces affiliées au bâti comme le **Rougequeue noir** qui niche de manière possible (selon les codes de l'Atlas des oiseaux nicheurs, c'est-à-dire : Indice de nidification possible – Mâle vu en parade) à proximité des dépôts de résidus de démolition, à l'Est du bassin de saumure.

En effet, dans le cadre du démantèlement du site, un process de tri et d'évacuation des déchets a lieu de manière quasi-quotidienne. Ainsi, ces différents dépôts semblent plutôt représenter des supports en hauteur et dégagés pour la parade du Rougequeue noir, après la fin des activités sur site (fin de journée et crépuscule) et non un site de reproduction pérenne. Il est donc fort probable que le Rougequeue noir niche de manière privilégiée à proximité des dépôts, dans un endroit moins perturbé par les activités du site (murs de maisons, sous-toitures, jardins partagés, etc.).



Photographie 9 : Rougequeue noir, en parade nuptiale sur un dépôt d'acier

À noter que la proximité de bâtis (habitations d'Escaudœuvres et autres bâtiments industriels de Tereos), de jardins partagés mais également du Canal de Saint-Quentin permet l'observation d'espèces supplémentaires – qui n'utilisent pas nécessairement les bassins – comme les Laridés (Mouettes et Goélands), certains passereaux ex : **Verdier d'Europe**, **Chardonneret élégant**, etc.) ou autres espèces migratrices (ex : **Œdicnème criard**), observées en vol.



Carte 2 : Observations avifaunistiques au sein de la zone d'étude (photographie datant de décembre 2023)

➤ **Synthèse du passage réalisé le 25 juin 2024**

À la suite de l'observation d'un Petit gravelot le 05 juin 2024 par l'un de nos confrères au niveau d'une plateforme de tri de matières inertes (ex : béton), TAUW France a réalisé lors de son passage du 25 juin 2024 sur le site de TEREOS une analyse des enjeux liés à l'observation de cette espèce et d'apporter des arguments sur son statut de reproduction *in situ*.

Au cours du passage réalisé le 25/06/2024, TAUW France n'a pas observé de Petit gravelot, de traces de présence (ex : œufs) ou de comportements reproducteurs, au droit de la zone potentielle à enjeu identifiée par nos confrères.

Au vu du contexte local (plateforme de tri de matières inertes, voir photographies ci-après), de l'activité sur le site et de l'écologie de l'espèce, il apparaît peu probable qu'un couple de Petit gravelot tente à l'heure actuelle de se reproduire sur cette zone. D'autres secteurs comme le bassin d'écume à l'Ouest ou encore les bassins de décantation de TEREOS situés au Nord-Est du site, lui sont ou lui ont été *a priori* davantage favorables pour se reproduire, même si aucun individu n'a été observé par nos confrères (espèce difficilement observable de par son comportement et sa petite taille) en ces lieux.



Photographie 10 : Bassin d'écume, le 25/06/2024

Néanmoins, il n'est pas impossible que d'autres individus soient observés, au droit de la plateforme de tri, au cours des prochaines semaines pour s'alimenter de manière opportune au niveau de cuvettes temporairement remplies d'eaux pluviales.

Référence L001-1621760-003ACR-V01



Photographie 11 : Exemple de dépôts de matières inertes au droit de l'observation du Petit gravelot le 05/06/2024

En revanche, on souligne que plusieurs espèces de Limicoles, dont le Petit gravelot, ont été observés en alimentation au niveau du bassin d'écume. Ont pu y être observés :

- au moins 5 individus de **Petit gravelot** dont 3 juvéniles,
- 5 individus de **Chevalier culblanc** dont 1 juvénile dans le bassin de saumure puis dans les eaux peu profondes de la roselière du bassin de saumure,
- 2 individus de **Tadorne de Belon**,
- 1 juvénile de **Vanneau huppé**,
- 3 individus de **Mouette rieuse**,
- 1 **Héron cendré**.



Photographie 12 : Vanneau huppé (à gauche) et Chevalier culblanc (à droite)



Photographie 13 : Petit gravelot (adulte et juvéniles)

À noter que plusieurs juvéniles ont été observés en alimentation avec des adultes, au sein du bassin d'écumes. Ainsi, il apparaît que la présence de grandes cuvettes en eau attire plusieurs espèces de Limicoles qui ont potentiellement nichées dans le secteur, d'où l'observation d'individus juvéniles en cours d'émancipation.

Référence L001-1621760-003ACR-V01

Ainsi, nous pouvons considérer que le Petit gravelot n'est pas ou plus nicheur sur le site mais qu'il le fréquente actuellement pour son alimentation et l'émancipation des jeunes uniquement. En effet, cette espèce possède un cycle reproductif très court avec 24j d'incubation et 21 à 24j avant émancipation des jeunes (source : Atlas des oiseaux nicheurs du Nord et du Pas-de-Calais, GON) ; la reproduction ayant donc eu lieu plusieurs semaines en arrière.

Néanmoins, par mesures de précaution, il serait intéressant de limiter le dérangement au niveau du bassin d'écume (réhabilitation du bassin) jusqu'à la fin du mois d'août/début du mois de septembre, en cas d'une éventuelle reproduction tardive de l'espèce ou afin d'offrir une zone d'alimentation et/ou d'émancipation avant la période migratoire.

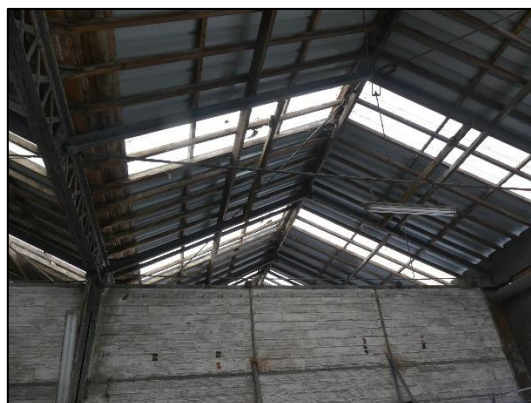
5.2 Chiroptères : potentialité gîtes bâtis

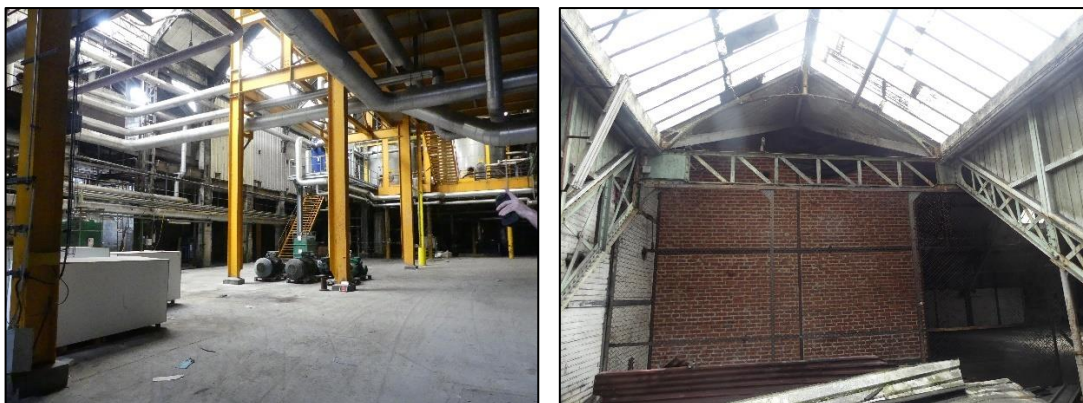
Une prospection de gîtes de mise-bas potentiels a été réalisée le 30 avril 2024. Cette prospection s'est concentrée sur les éléments de bâtis, très appréciés par les chiroptères pour cette phase de leur vie.

Au sein des bâtiments industriels devant être détruits :

- aucun individu n'a été observé,
- aucune trace ni indice de présence n'a été observée,

De plus, du fait des éléments du bâti (tôles, poutres métalliques, etc.) et des hauteurs sous toitures, des ouvertures (type hangar) ou encore du passage de la lumière, les bâtiments prospectés n'apparaissent pas comme favorables au gîtage des chiroptères, qui préféreront un milieu stable d'un point de vue météorologique (ni courant d'air, ni fluctuation de température comme c'est le cas ici).





Photographie 14 : Exemple de bâtis non favorables aux chiroptères



Photographie 15 : Cave au sein d'un bâti, faiblement potentiel à l'accueil des chiroptères du fait d'une trop grande ouverture donnant sur l'extérieur

À noter cependant la présence de deux bâtiments historiques – l'ancien poste de garde et les bureaux et ateliers techniques - qui seront conservés à la suite de la cessation d'activité de TEREOS. Le bâtiment, utilisé actuellement comme espace de bureau et ateliers techniques n'a pu être prospecté. Néanmoins, à la vue de son architecture, des matériaux le composant (briques, toiture de tuiles en terre cuite, etc.) et de son ancienneté, il peut présenter une potentialité pour les chiroptères en période de gîte. De plus, ce bâtiment possède des combles, inaccessibles, qui pourraient-être potentiels pour les chiroptères. Afin de confirmer cette analyse, il serait judicieux de réaliser une prospection au sein de ce bâtiment, voire d'y installer des appareils enregistreurs à ultrasons.



Photographie 16 : Bâtiment potentiel à l'accueil de chiroptères

5.3 Autre faune

En parallèle de l'inventaire diurne, réalisé le 03/04/2024, un inventaire crépusculaire/nocturne a également été réalisé, notamment pour les rapaces nocturnes et les amphibiens.

Ainsi, un **Renard roux** a pu être observé en chasse sur le merlon qui sépare les bassins de d'écume et de saumure. La présence d'un terrier à proximité est fort probable.

Par ailleurs, plusieurs individus de **Grenouille verte** ont été observés au niveau du bassin de saumure (dans la roselière), mais également dans la roselière/cariçaie qui jouxte le boisement à l'Ouest du site. Aucune ponte n'a été observée.

Cependant, les qualités physicochimiques étant davantage favorable dans la roselière à l'Ouest du bassin d'écume, il est fort probable que les Grenouilles s'y soient reproduites.

À noter qu'il n'est pas impossible qu'une reproduction ait eu lieu dans le bassin de saumure – cette espèce étant une des moins exigeantes en termes de milieu – même si de potentiels prédateurs sont présents (ex : Canard colvert).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut national	Statut régional	Statut juridique
Grenouille verte	<i>Pelophylax esculentus</i>	NT	DD	PN
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	LC		

Tableau 5 : Liste des autres espèces recensées

Légende :

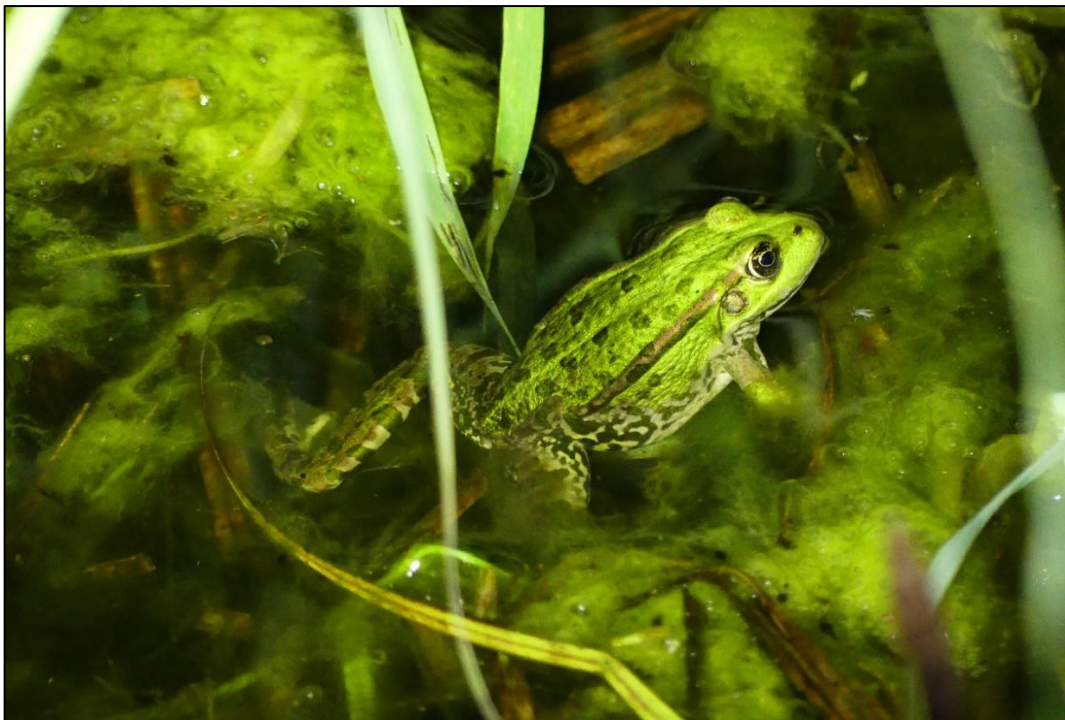
RE	Disparue en métropole
CR	En danger critique d'extinction
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA/NE	Non applicable/évaluée

Acronymes :

PN : Protégé nationalement

GC : Gibier chassable

EN : Espèce nuisible



Photographie 17 : Grenouille verte

Il est également important de spécifier une absence d'inventaire de l'entomofaune, qui en cette période n'aurait pas permis d'avoir des résultats concluants. Ainsi, un inventaire à la bonne saison (juin/juillet) permettrait d'établir plus finement les enjeux et fonctionnalités des habitats identifiés au sein de la zone d'étude.

6 Conclusion et recommandations

En limite des bâtiments industriels du site Tereos, se développent plusieurs habitats d'intérêt communautaire et/ou d'intérêt écologique relatif à leur qualification en zone humide au titre de l'Arrêté du 24 juin 2008 mais également à la vue des espèces faunistiques venant y trouver une zone d'alimentation et/ou de refuge.

En ce qui concerne les habitats, l'enjeu le plus élevé est lié aux roselières qui sont des habitats en déprise au niveau régional et national. En effet, les roselières, présentent un atout majeur dans l'accueil de la faune des zones humides, comme c'est notamment le cas au sein du site, avec l'observation d'oiseaux d'intérêt et d'amphibiens, montrant la fonctionnalité (accueil de la biodiversité) de ces milieux humides.

La roselière identifiée au sein de la zone d'étude a une superficie relativement étendue mais présentant un état dégradé au niveau des eaux, du fait de sa proximité au bassin de saumure.

Cet habitat est menacé par la présence de foyers importants de Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*). À la vue des zones d'expressions de l'espèce sur site, celle-ci risque de coloniser à termes l'ensemble des milieux ouverts du site d'étude mais également les sous-bois. Une gestion de l'espèce est ainsi fortement recommandée notamment au sein même du site industriel où des stations de moindre surface ont été détectées.

Le foyer le plus important, localisé en bordure de roselière, devra être le sujet d'une étude de gestion afin d'établir quelles sont les meilleures techniques disponibles pour gérer ce foyer. Sans une étude préalable, il est vivement déconseillé d'intervenir, ni coupe ni arrachage ne doivent-êtr réalisés sans une validation préalable par un écologue spécialiste en gestion des espèces exotiques envahissantes. De plus, il est fortement recommandé pour tout intervenant sur site (interne ou externe au site industriel) de se tenir à distance et d'éviter d'entrer en contact des plants de Renouée du Japon. En effet, un simple morceau de rhizome permet à la plante de se développer. Ainsi, il pourrait s'avérer utile de baliser les stations de Renouée du Japon au sein du site industriel afin d'en interdire l'accès et de limiter dans la mesure du possible son expansion.

En finalité, il est important de noter la « mise en sécurité » des différents habitats d'intérêt de la zone d'étude, par la création d'un merlon de terre (réalisé fin mars 2024), matérialisant la séparation entre les zones d'activités industrielles et de travaux et les zones « naturelles ». Ainsi, il est considéré que les mesures de cessations d'activités (démolitions des bâtis, transports de matériaux, circulations des engins), ne présenteront qu'un impact limité au sein des zones identifiées à enjeux. Les impacts les plus accrus sont donc liés au développement intensif des stations de Renouée du Japon.